



CLASSIQUES
GARNIER

LELONG (Chloé), « Pompée *défenseur de la paix* dans la *Pharsale* francoitalienne de Nicolas de Vérone », *Cahiers de recherches médiévales et humanistes / Journal of Medieval and Humanistic Studies*, n° 26, 2013 – 2, p. 295-307

DOI : [10.15122/isbn.978-2-8124-2934-7.p.0303](https://doi.org/10.15122/isbn.978-2-8124-2934-7.p.0303)

La diffusion ou la divulgation de ce document et de son contenu via Internet ou tout autre moyen de communication ne sont pas autorisées hormis dans un cadre privé.

© 2014. Classiques Garnier, Paris.
Reproduction et traduction, même partielles, interdites.
Tous droits réservés pour tous les pays.

Pompée défenseur de la paix dans la *Pharsale* franco-italienne de Nicolas de Vérone

Abstract : Written in the 14th century, in an Italy torn apart by internal conflicts, Nicolas de Verone's Franco-Italien *Pharsale* was inspired by Li Fet des Romains, but it differs in that it appears as a vindication of Pompey. If this epic, like numerous medieval texts, presents Caesar as an embodiment of the empire, it disparages his character, condemning his warlike attitude and his purely aggressive heroism. In contrast, Pompey is portrayed as thinking and acting in accordance with a moral code. But his wisdom and concern for good are as much linked to burgeoning humanism of Italian "Trecento" as to the practice of a certain "médecine politique", which aims to avoid discord, the source of all evil. "Prince of Rome", Pompey is a supporter of the Republic and establishes himself as a defender of the peace.

Résumé : Écrite au XIV^e siècle, dans une Italie déchirée par les conflits intestins, la *Pharsale* franco-italienne de Nicolas de Vérone s'inspire des Fet des Romains mais s'en distingue en apparaissant comme une apologie de Pompée, qui fait écho aux débats des penseurs politiques du temps. Si cette chanson de geste, à l'instar de nombreux textes médiévaux, présente César comme une incarnation de l'empire, elle dénigre son personnage en condamnant son attitude guerrière et son héroïsme strictement belliqueux. À l'inverse, Pompée est dépeint comme pensant et agissant en fonction d'une éthique. Mais sa sagesse et son souci de la bonne mesure sont tout autant liés à l'humanisme naissant du Trecento italien qu'à la pratique d'une certaine « médecine politique » qui vise à éviter la discorde, source de tous les maux. « Prince de Rome », élu par les siens pour le bien commun, Pompée est partisan de la République et s'affirme comme défenseur de la paix.

*Arma virumque cano*¹. Le premier vers de l'*Énéide* est célèbre, qui associe le chant poétique à l'action guerrière des hommes, comme si l'épopée louait avant tout, et essentiellement, les hauts faits et les exploits martiaux. D'Homère à Lucain, de Virgile à Turolde, elle semble, depuis toujours et naturellement, liée à la guerre. Il peut dès lors paraître inattendu, ou paradoxal, de voir un poète épique faire de son héros un défenseur de la paix.

C'est pourtant ce que fait, au XIV^e siècle, Nicolas de Vérone en rédigeant une *Pharsale*² dans ce langage littéraire et artificiel que l'on appelle *franco-italien*. Inspiré de la compilation médiévale d'histoire antique des *Fet des Romains*³, le poème narre essentiellement le conflit armé qui opposa César et Pompée en Thessalie et il prend fin après l'inhumation du héros vaincu. Plaçant la figure de

¹ Virgile, *Énéide*, éd. J. Perret, Paris, Gallimard, 1991, I, v. 1.

² Niccolò da Verona, *Opere : Pharsale, Continuazione dell'Entrée d'Espagne, Passion*, éd. F. Di Ninni, Venise, Marsilio Editori, 1992, p. 101-202.

³ *Li Fet des Romains, Compilé ensemble de Saluste, Suétone et Lucain*, éd. L.-F. Flutre, Paris-Groningue, K. Sneyders de Vogel, 1938.

Pompée au cœur de son dispositif narratif, le poète fait clairement le choix de célébrer la défaite héroïque du personnage.

Ce point de vue relève de l'esthétique de ce que M. Woronoff, parlant d'Homère, appelle « l'épopée des vaincus »⁴ et qui exalte la grandeur du héros face à l'adversité. Mais le choix de la matière de Rome s'inscrit également dans le mouvement pré-humaniste de retour aux sources gréco-latines, particulièrement caractéristique de l'Italie du « Trecento », puisque Nicolas de Vérone ne se contente pas de proposer un sujet inédit, « rimé par nulle concordance »⁵ comme il l'affirme orgueilleusement dans le prologue, mais renoue avec l'esprit de l'épopée de Lucain en proposant une apologie de Pompée, ce que n'étaient pas les *Fet des Romains*.

Cette réactualisation d'une œuvre de propagande pompéienne au profit du « signore » d'une libre commune indépendante, Nicolas I^{er} d'Este, à qui Nicolas de Vérone dédie son poème⁶, intervient au moment même où les rivalités intestines déchirent l'Italie et où, après des années de conflits entre Guelfes et Gibelins, l'Empire et la papauté apparaissent comme deux modèles de pouvoir aussi imparfaits l'un que l'autre⁷. Marsile de Padoue rédige par exemple, en 1324, le *Defensor pacis*, où il se détache de leur opposition récurrente pour s'intéresser à une autre forme de gouvernement, plus pragmatique, et plus adaptée à l'environnement culturel de l'Italie pré-humaniste⁸. C'est que, après la mort de Frédéric II, en 1250, et le départ des papes en Avignon, en 1305, l'Italie fait face à un vide politique et à une certaine vacance de l'autorité. Ce contexte favorise l'expression d'ambitions personnelles antagonistes et l'apparition de la discorde, qui fragilise les cités face aux tyrannies et menace la *libertas italica*⁹. Les penseurs politiques, juristes et théoriciens du XIV^e siècle, envisagent différentes manières de défendre l'indépendance des cités-États, leur autonomie fût-elle parfois symbolique, ainsi que différentes conceptions du pouvoir qui oscillent entre souveraineté impériale et thèse populiste¹⁰.

⁴ M. Woronoff, « L'épopée des vaincus », *L'Épique : fins et confins*, Besançon-Paris, Presses Universitaires Franc-Comtoises-Les Belles Lettres, 2000, p. 9-22.

⁵ *Pharsale*, v. 31.

⁶ *Pharsale*, v. 1935-1936.

⁷ Pour une critique de la Papauté, voir par exemple Dante, *La Divina Commedia*, éd. A. Chiari, G. Robuschi, Milan, Bietti, 1965, *Inferno*, XXVI, v. 70 et 94-105, où le poète dénigre le Pape Boniface, ou certaines lettres de Pétrarque : *Sans titre, 19 lettres*, éd. R. Lenoir, Paris, J. Million, 2003, V, 1, p. 77-78 et VIII, 1, p. 92-93, où il compare Avignon à une nouvelle Babylone impie.

⁸ Marsile de Padoue, *Le Défenseur de la Paix*, éd. J. Quillet, Paris, Vrin, 1968.

⁹ Cf. R. Hiestand, « Aspetti politici e sociali dell'Italia settentrionale dalla morte di Federico II alla metà del 1300 », *Testi, contesti e contesti del franco-italiano : Atti del I° simposio franco-italiano*, Tübingen, Niemeyer, 1989, p. 27-47 ; H. Krauss, *Epica feudale e pubblico borghese, Per la storia poetica di Carlomagno in Italia*, Padoue, Liviana Editrice, 1980, p. 11-24 ; N. Valeri, « Le origini dello stato moderno in Italia 1328-1450 », *Storia d'Italia*, Turin, Einaudi, 1965, t. 1, p. 545-814.

¹⁰ Voir à ce sujet J.-H. Burns, *Histoire de la pensée politique médiévale, 350-1450*, Paris, Presses Universitaires de France, 1993, p. 442-448 ; R.-W. et A.-J. Carlyle, *A History of*

Or, le poème de Nicolas de Vérone, qui conte la guerre civile romaine et en dénonce poétiquement les désastreuses conséquences, évoque ces deux façons de gouverner à travers les stéréotypes d'une peinture épique, et pour cela même, schématiquement antithétique, des deux généraux. Mais s'il est attendu de voir en César le représentant archétypal de l'idée impériale, le portrait de Pompée, tout imprégné d'idéal républicain et défenseur des libertés, est plus inédit.

La présentation de César comme incarnation de l'Empire n'est certes pas une originalité du poète franco-italien et si Nicolas de Vérone prête à son personnage des ambitions – impériales – qui ne sont historiquement pas les siennes au moment de la bataille de Pharsale, il ne fait que se conformer à la légende du héros telle qu'elle circule au XIV^e siècle.

Hors d'Italie, les auteurs médiévaux ont parfois quelques réticences à reconnaître « l'aura mythique de César »¹¹, mais le personnage est invariablement dépeint, depuis son « entrée sur la scène narrative »¹², comme un chef de guerre exceptionnel et un conquérant redoutable, promis à une destinée hors du commun. C'est le cas tant dans les *Fet des Romains* qui annoncent que César doit être « sires et empereres de Rome »¹³, que dans le *Roman de Jules Cesar*, dont le prologue évoque les « citez, bors et chastiaus [qu'il] conquist si amplement »¹⁴, tant dans les *Vœux du paon*, où ce héros apparaît, aux côtés d'Hector et d'Alexandre, comme un des neuf preux incarnant l'idéal de chevalerie¹⁵, que dans le *Roman de Brut* où Wace dressait déjà un portrait tout à fait élogieux de

Julius Cesar li vaillanz,
 Li forz, li pruz, li conqueranz,
 Ki tant fist e tant faire pout,
 Ki tut le mund conquist e out.
 Unches nus huem, puis ne avant,
 Que nus savom, ne conquist tant.

Medieval Political Theory in the West, VI, *Political Theory from 1300 to 1600*, Edimbourg-Londres, William Blackwood and Sons, 1936, p. 76-88.

¹¹ C. Croizy-Naquet, « César et le roman au XII^e siècle », *Cahiers de Recherches Médiévales et Humanistes*, 13, 2006, p. 39-49 (p. 39). Sur l'ambiguïté du personnage de César, voir également C. Croizy-Naquet, *Écrire l'histoire romaine au début du XIII^e siècle : L'Histoire ancienne jusqu'à César et les Fet des Romains*, Paris, Champion, 1999, p. 244-249 et S. Menegaldo, « Cesar d'ire enflamez et espriz (v. 1696) dans le *Roman de Jules Cesar* de Jean de Thuin », *Cahiers de Recherches Médiévales et Humanistes*, 13, 2006, p. 59-76 (p. 71).

¹² C. Croizy-Naquet, « César et le roman au XII^e siècle », p. 39.

¹³ *Li Fet des Romains*, p. 537, l. 8-9. Voir également p. 94, l. 16-21, p. 126, l. 17-23, p. 130, l. 15-22, p. 316, l. 21-24, p. 727, l. 12-15 et 25-28...

¹⁴ Jean de Thuin, *Le roman de Jules Cesar*, éd. O. Collet, Genève, Droz, 1993, v. 10. Voir également les v. 9357-9424 qui narrent la cérémonie et le triomphe de César.

¹⁵ J. de Longuyon, *Les neuf preux*, éd. P. Meyer, *Bulletin de la société des anciens textes français*, 9, 1883, p. 50.

Cesar fu de Rome emperere.¹⁶

Vainqueur universel, César est élevé à la dignité de premier empereur des Romains et cela lui confère une gloire inégalée.

Les textes italiens du « Trecento », inspirés, directement ou non, de la compilation des *Fet des Romains*, rendent plus saillante encore la figure de César, et les ouvrages sont légion qui consacrent tout ou partie de leur narration aux exploits de ce guerrier : les *Fatti di Cesare*¹⁷, le *Libro imperiale*¹⁸, les *Battaglie e vittorie di Ciesere*¹⁹ datent tous du XIV^e siècle et exaltent tous les exploits de l'empereur romain²⁰, ce qui faisait dire à E. G. Parodi que, en Italie, « la tendenza generale è di presentarlo come il grande, il generoso, l'invitto imperatore e di coprire d'infamia i suoi uccisori »²¹. Cette vision d'un César parangon de la valeur se retrouve jusque dans des poèmes inspirés de la matière carolingienne, tels que *L'Entrée d'Espagne*²², et Dante lui-même, dans sa *Commedia*, n'hésite pas à placer Brutus et Cassius, aux côtés de Judas Iscariote, dans la dernière bolge du neuvième et dernier cercle de l'Enfer²³. Plus que la trahison envers son bienfaiteur, c'est l'atteinte portée à l'Empire, et donc, dans l'esprit du Florentin, au dessein divin lui-même, qui est ici châtiée.

En Italie, César est présenté avant tout comme empereur et il semble alors naturel que, dans la *Pharsale* franco-italienne, l'on retrouve sur son enseigne une « aigle de sable en doree zampagne, / Tretout encoronee de meilor or d'Espagne »²⁴, bien que ce détail soit absent du texte des *Fet des Romains*. Cette description

¹⁶ Wace, *Le roman de Brut*, éd. I. Arnold, Paris, Société des Anciens Textes Français, 1938-1940, v. 3933-3839.

¹⁷ *I Fatti di Cesare*, éd. L. Banchi, Bologne, Romagnoli, 1864.

¹⁸ Cette compilation italienne du XIV^e siècle (1^{ère} moitié du siècle, d'après L.-F. Flutre) est en quatre parties : les deux premières sont respectivement consacrées au triomphe de César et à sa mort, et le récit commence au moment où César, victorieux, revient de Munda. Ce texte n'existe que dans deux éditions vénitienes, l'une de 1488, l'autre de 1510, mais apparaît dans de nombreux manuscrits. Voir à ce sujet L.-F. Flutre, *Li Fait des Romains dans les littératures françaises et italiennes du XIII^e au XVI^e siècle*, Paris, Hachette, 1932, p. 272-295.

¹⁹ Ce poème de 759 vers, de la fin du XIV^e siècle, est intégralement édité par L.-F. Flutre dans *Li Fait des Romains dans les littératures françaises et italiennes*, p. 350-372.

²⁰ On peut ajouter à cette liste le *Lucano tradotto in prosa*, éd. V. Nannucci, *Manuale della letteratura del primo secolo della lingua italiana*, Florence, Barberà-Bianchi, 1856, t. 1, p. 507-515 et t. 2, p. 172-192.

²¹ E. G. Parodi, « Le storie di Cesare nella letteratura italiana dei primi secoli », *Studi di filologia romanza*, IV, 1889, p. 247. Au sujet de l'image de César au Moyen Âge voir également C. Marchesi, « La prima traduzione in volgare italoico della *Farsaglia* di Lucano e una nuova edizione di essa in ottava rima », *Studi romanzi*, 3, 1904, p. 75-96 ; M. Cavagna, « La figure de Jules César chez Pétrarque dans les traditions italiennes et françaises des *Triumphes* », *Cahiers de Recherches Médiévales et Humanistes*, 14, 2007, p. 73-83.

²² *L'Entrée d'Espagne*, éd. A. Thomas, Paris, Didot, 1913, v. 727 et 3576.

²³ Dante, *La Divina Commedia, Inferno*, XXXIV, v. 55-66.

²⁴ *Pharsale*, v. 806-807.

rappelle les miniatures du manuscrit médiéval de la compilation historique contenue dans le *codex* n° 12 de l'inventaire de la bibliothèque des Gonzague²⁵ : sur le premier feuillet, César est représenté couronné, siégeant au Capitole, brandissant son épée dans la main droite et tenant de la main gauche son bouclier à l'aigle²⁶. Ainsi, en prolégomènes au *Cesarianus*²⁷, l'image impériale de César s'impose comme une évidence. Plus loin, l'enluminure illustrant la défaite de Pompée à Pharsale montre les deux héros en armes et les distingue précisément par la présence, ou l'absence, d'une aigle couronnée sur le bouclier des guerriers²⁸. L'image d'un César *imperator* victorieux participe de la définition même du personnage dans l'Italie « trecentesca ».

Mais si Dante condamne les meurtriers des Ides de Mars au plus horrible des châtiments – être constamment déchiquetés et dévorés par Lucifer lui-même – parce qu'il considère qu'aucun forfait ne peut être pire que celui qu'ils ont accompli, Nicolas de Vérone accuse Settimus, assassin de Pompée, d'avoir fait « trou pis qe Brutus, e pis fer ne pooit »²⁹... Dans son esprit, l'Empire de César est donc moins louable que l'exercice du pouvoir tel que le pratique Pompée. L'empire se définit par la sujétion des hommes à un souverain unique qui les rassemble et les dépasse, et qui, selon l'image que Dante en donne dans le *Convivio*, est « lo cavalcatore de la umana voluntade »³⁰. Dans la mesure où il établit une harmonie entre les aspirations individuelles, l'empereur agit pour le bien du royaume et, en contrepartie, ses sujets œuvrent pour sa gloire. C'est ainsi que, dans la *Pharsale*, les guerriers qui se battent en Thessalie sont tout entiers dévoués à César, comme le prouve leur cri de guerre « civaler Cesaron ! »³¹. Cette exhortation martiale est le signe de leur attachement à leur chef et de leur volonté de « xamplir [s]ien triomfe »³². Cette conception du politique, largement répandue en Italie au XIV^e siècle dans les milieux intellectuels, se retrouve aussi bien dans des ouvrages théoriques que dans des textes poétiques. Mais alors que Dante loue cette organisation du pouvoir, Nicolas de Vérone la condamne.

²⁵ Ce volume contenant le texte des *Fet des Romains*, orné de 166 miniatures, est le manuscrit Fr. III (ancien Fr. XX) de la Marciana, que L.-F. Flutre désigne par la lettre M et que le rédacteur de l'inventaire médiéval inscrit, au n° 12, sous le titre de *Cesarianus Ystoriatus*. Voir à ce sujet W. Braghirolli, P. Meyer, G. Paris, « Inventaire des manuscrits en langue française possédés par F. Gonzaga I, capitaine de Mantoue, mort en 1407 », *Romania*, 9, 1880, p. 507 et L.-F. Flutre, *Les manuscrits des Fet des Romains*, Paris, Hachette, 1932, p. 45-48.

²⁶ Au-dessus du personnage est représentée une autre aigle couronnée.

²⁷ Tel est le titre donné par le rédacteur médiéval de l'inventaire de la bibliothèque à la compilation des *Fet des Romains*.

²⁸ Cette vignette se trouve au feuillet 175^r.

²⁹ *Pharsale*, v. 2998.

³⁰ Dante, *Convivio*, éd. G.-C. Garfagnini, Rome, Salerno, 1998, IV, IX, 10. Voir également IV, 5. La même idée se retrouve dans le *De Monarchia*, éd. C. Lefort, M. Gally, Paris, Belin, 2000, I, 2 et III, 16.

³¹ *Pharsale*, v. 812.

³² *Pharsale*, v. 705.

Le parti pris du poète a de quoi surprendre sous la plume d'un Italien du Nord. Il s'accompagne d'une dévalorisation de César, d'autant plus inattendue qu'elle est explicite et que le personnage victorieux incarne un idéal héroïque conforme par bien des aspects à celui des légendes épiques dont le poète s'inspire. Préférant mourir sur le champ de bataille plutôt que de mourir de faim « a guise de vilan »³³, César manifeste une ardeur belliqueuse qui contraste avec la prudence dont fait preuve Pompée. Il est impatient de se battre³⁴, est sûr de vaincre³⁵ et a clairement pour ambition d'être « sire dou mond et de Rome cadel »³⁶. Nicolas de Vérone insiste sur l'orgueil de ce guerrier, alors que les *Fet des Romains* ne l'évoquent pas³⁷, et, à deux reprises, il qualifie César de « faus sedutor »³⁸.

Le personnage est largement déprécié, et ce qui eût pu être une ferveur combative louable dans un contexte épique s'apparente à de la cruauté gratuite. César encourage ses hommes à frapper sans pitié et envisage la mort de ses adversaires comme un bienfait :

« Grand bien sera au mond, se nous li ocisons,
 Qe da maovese giant fera deseuvresons.
 [...]
 E celor que ver vous auront glaive drecé,³⁹
 Ni soit nulle merci, mes tretous li trencé !
 Ferés les si fieremant, cum seront encontré,
 Qe seul pour vive force il soient sbaraté. »⁴⁰

Indifférent au spectacle de désolation et de saccage qui suit le combat, César n'hésite pas à piller le camp ennemi une fois sa victoire assurée⁴¹. Et loin de se contenter, comme dans la chronique en prose, de refuser une sépulture aux défunts⁴², il menace de mort quiconque tenterait de leur en procurer une :

Ainçois fist comander a cescun, bon e pir,
 Se nuls nuls sevelist, q'il le feroit langir.⁴³

³³ *Pharsale*, v. 57.

³⁴ *Pharsale*, v. 699-700.

³⁵ *Pharsale*, v. 1739-1742.

³⁶ *Pharsale*, v. 1408. Voir également les v. 1481 et 1742.

³⁷ *Pharsale*, v. 2510, 2868 et 2879. Ces appellations n'ont aucune correspondance dans *Li Fet des Romains*, par exemple, p. 560-561, § 17.

³⁸ *Pharsale*, v. 43 et 1729.

³⁹ Nous préférons, pour ce vers, la ponctuation proposée par H. Wahle (*Pharsale*, éd. H. Wahle, Marbourg, Elwert, 1888), celle de l'édition de F. Di Ninni (avec un point à la fin du vers 792) paraissant discutable.

⁴⁰ *Pharsale*, v. 738-739 et 793-796.

⁴¹ *Pharsale*, v. 1972-1976 et 1981-1982.

⁴² « Cesar desfendi que nus ne fust sepeliz de toz celz qui la furent ocis », *Li Fet des Romains*, p. 542, l. 29-30.

⁴³ *Pharsale*, v. 2026-2027.

Son attitude fait alors songer à celle de Créon interdisant que Polynice bénéficie d'une demeure dernière parce qu'il s'est battu à mort avec son frère Étéocle. Mais là où le roi de Thèbes punit le fratricide, César est lui-même rendu responsable de la guerre civile dans la *Pharsale* franco-italienne : avant de mourir, Domicé l'accuse de « males ovres [...] / Qar per e fil e frere fai[t] tuer entre lor »⁴⁴ et Pompée s'en remet à la bienveillance des dieux et de Fortune pour ne pas abandonner à César la « franchise de Rome [...] / Qar l'uns parant cum l'autre [il] fai[t] tuer a glai »⁴⁵.

Ainsi le « buen Julius Cesar »⁴⁶ devient « Cesar le fer », « le faus desloial », « le desloiaus », « le cruaus »⁴⁷. Toutes ces désignations sont des ajouts au texte source⁴⁸, et l'attitude blâmable de César contraste alors avec l'héroïsme de Pompée qui est associé à la vertu. Autant César est cynique, autant Pompée pense et agit en fonction d'une éthique. Les deux personnages s'opposent de façon radicale et si le premier ne manifeste ni « tendror ne pieté ni sospir / De reveoir li tas des mors au camps jaisir »⁴⁹, le second déplore l'absurdité d'une lutte fratricide, qui apportera, quelle que soit son issue, des motifs de tristesse :

« Qe bien qe nous vencons, nos remarons dolant,
 Qe nous aurons tué nous freres, nous parant
 [...]
 Qe çoie doit avoir nul home conoisant,
 Quand il vera le per jotrer a suen enfant,
 E l'un frer enver l'autre ferir de mautalant ? »⁵⁰

C'est la raison pour laquelle Pompée tente d'ajourner le combat malgré les reproches de Cicéron qui l'accuse de faiblesse et de lâcheté⁵¹.

Attentif aux rapports de force, ce sage conseiller se fait porte-parole des Pompéiens désireux d'en découdre avec l'adversaire⁵² et prédit une victoire rapide parce que César et les siens sont en infériorité numérique : « Plus de cent somes là ou celor sont troi »⁵³, dit-il. Mais Pompée estime qu'une bataille est toujours risquée⁵⁴ et il espère réduire l'ennemi sans avoir à employer les armes car les vivres

⁴⁴ *Pharsale*, v. 1727 et 1730.

⁴⁵ *Pharsale*, v. 1487-1488.

⁴⁶ *Pharsale*, v. 10.

⁴⁷ *Pharsale*, respectivement v. 2488, 2515, 2678, 2680.

⁴⁸ La première et la deuxième occurrence n'ont pas de correspondance, ni dans le § 10, p. 513, ni dans le § 11, p. 514. Les occurrences 3 et 4 sont des gloses du simple « Cesar » du § 13, p. 555, l. 32 et 33.

⁴⁹ *Pharsale*, v. 2020-2021.

⁵⁰ *Pharsale*, v. 547-548 et 554-556. Voir également, pour des dénonciations de la guerre civile par le narrateur, les v. 612-614, 900-901, 1018-1022, 1268-1269, 1969-1970, 1993-1994 et 2007.

⁵¹ *Pharsale*, v. 440 et 449-450.

⁵² *Pharsale*, v. 394-395.

⁵³ *Pharsale*, v. 434.

⁵⁴ *Pharsale*, v. 507.

lui font défaut⁵⁵. Ainsi, son ambition combine pragmatisme militaire et idéal moral puisque l'efficacité de la stratégie envisagée permettrait non seulement de l'emporter, mais encore de vaincre « sens bataille »⁵⁶, « sens perdre mie de sang »⁵⁷. Le désir d'épargner toute vie humaine est d'autant plus fort que les combattants appartiennent tous à la même cité, et parfois à la même famille. C'est pourquoi Pompée

[...] eslonçoit [l'estor], qar au cef derean
 Cuidoit bien sozmetre [Cesar] sens mort d'ome mondan.
 Qar ja ne voloit mie – cescun en soit certain –
 Conduir a mort ses homes nē anc li alian,
 Qar tuit erent de Rome e parant mout proçan :
 E por tant li voloit saover le cevetan.⁵⁸

Exerçant cette prudence vertueuse, Pompée fait preuve d'une sagesse qui, bien qu'éloignée des archétypes démesurés de l'héroïsme épique, caractérise nombre de héros des chansons franco-italiennes, y compris ceux que la tradition des chansons de geste caractérisait par leur emportement et leur manque de modération.

Mais dans le cas de Pompée, la modération de l'énergie belliqueuse n'est pas le simple signe d'une sagesse nouvelle, propre à l'humanisme naissant de l'Italie du « Trecento ». Au contraire, la recherche de la bonne mesure, qualité morale, implique aussi une forme de « médecine politique »⁵⁹, en ce qu'elle apparaît comme un remède contre la discorde, cette maladie civique qui fragilise les cités. Dès lors, l'opposition morale entre un César emporté et irascible et un Pompée pondéré et prudent se double d'une opposition politique et n'est pas sans quelques similitudes avec la doctrine marsilienne de la cité où l'anthropologie des passions sert de fondement à l'élaboration d'une science politique, parce que « médecine et politique portent toutes deux sur l'étude du vivant et sont des sciences destinées à recevoir une application concrète dans le domaine pratique »⁶⁰.

Au-delà des considérations éthiques et morales, la volonté d'éviter le combat s'interprète ainsi comme une tentative de sauvegarde de la paix civile, la guerre n'étant que le résultat de la « discordance / Da Cesar a Pompiu, ou fu si grand

⁵⁵ *Pharsale*, v. 499-504.

⁵⁶ *Pharsale*, v. 506.

⁵⁷ *Pharsale*, v. 498.

⁵⁸ *Pharsale*, v. 58-63. Voir aussi les v. 496-507.

⁵⁹ Sur les rapports entre la biologie et le politique, voir D. Ottaviani, « Le paradigme de l'embryon au Moyen Âge », *Astérion*, 1, 2003, p. 44-54 ; *id.*, « Le peuple en puissance, Marsile de Padoue », *De la puissance du peuple, I, La démocratie de Platon à Rawls*, Pantin, Publications du GEMR-Le temps des cerises, 2000, p. 43-55 ; *id.*, « L'intellectuel et le politique : de Dante à Marsile de Padoue », *Le philosophe, le sage et le politique, De Machiavel aux Lumières*, Saint-Étienne, Presses de l'Université de Saint-Étienne, 2002, p. 13-32.

⁶⁰ D. Ottaviani, « L'intellectuel et le politique », p. 27.

pusance »⁶¹. Cette discorde, que Nicolas de Vérone mentionne dans le prologue, apparaît comme antérieure au conflit et s'avère le point de départ de l'action. Lors de la séance de *nigromance* pratiquée par Erichtho sur demande de Sextus, le fils de Pompée, l'esprit consulté par la sorcière définit aussi cette discorde comme l'origine de tous les maux :

Li Romains trepasé font entr'aus grand tençon
 Por Cesar, por Pompiu ch'en tel descordeixon
 Ont mis touz li Romeins, ond n'i auront garison:
 Qar pers e fils e freres s'oncirent, ce savon.⁶²

Le premier dommage est de faire s'entretuer des Romains, la notion de fratricide vient plus tard. Dans la *Pharsale* franco-italienne, tout comme dans les cités-États du « Trecento », les conflits internes sont donc source de la faiblesse des villes libres qui doivent affronter le chaos de la division. De même que Dante déplore, dans sa *Commedia*, que Florence soit divisée à cause de la discorde qui l'assaille⁶³, Nicolas de Vérone dépeint un Pompée soucieux d'assurer et de penser la paix civile.

Assurément, le contexte politique troublé des années 1340 influence le poète dans sa réécriture et sa réinterprétation des *Fet des Romains* et les personnages, tels que Nicolas de Vérone les décrit, s'éloignent parfois de ce qu'ils étaient dans la compilation française. De la sorte, si César et Pompée sont présentés comme des « ducs » ou des « chevaliers » dans la chronique historique, luttant l'un pour obtenir le pouvoir, l'autre pour empêcher que le premier ne l'obtienne⁶⁴, le trouvère franco-italien distingue les deux protagonistes et abandonne toute appellation commune, de même qu'il évite les termes exclusivement féodaux inappropriés à l'Italie du Nord. César n'est plus désigné que par son simple patronyme⁶⁵ et Pompée est systématiquement qualifié de « prince »⁶⁶.

Cette dénomination, strictement réservée au héros vaincu de cette épopée, n'est sans doute pas fortuite et induit une certaine interprétation du personnage. « Prince de Rome »⁶⁷, Pompée est également « senator roman »⁶⁸ et « romain campion »⁶⁹. Il est entièrement dévoué à la cause qu'il défend et se déplace sous la

⁶¹ *Pharsale*, v. 38-39.

⁶² *Pharsale*, v. 264-267.

⁶³ Dans le troisième cercle de l'Enfer, Dante définit Florence comme la « città partita » et demande au damné Ciaccio s'il connaît la « cagione / per che l'ha tanta discordia assalita », Dante, *La Divina Commedia, Inferno*, VI, 61 et 63. Selon le poète, le manque de concorde est la cause de l'échec de l'Empire.

⁶⁴ *Li Fet des Romains*, p. 517, l. 23-24 : « Cesar et li soen se conbatoient por regnier ; Pompee et li soen, que cil ne reignassent ».

⁶⁵ *Pharsale*, v. 1130.

⁶⁶ *Pharsale*, v. 383, 824, 1512, 2191, 2197, 2319, 2379, 2449, 2457, 2545, 3002, 3160...

⁶⁷ *Pharsale*, v. 2995.

⁶⁸ *Pharsale*, v. 2135.

⁶⁹ *Pharsale*, v. 2933.

« aute enseigne romaine »⁷⁰ qui proclame, en lettres d'or, la souveraineté du Sénat et du Peuple :

A quatre lettres d'or, que font la gient certaine
 Que celle est l'ensigne a la cité souveraine ;
 Des aigles sens coronas avoit li bande plaine.⁷¹

L'opposition aux aspirations impériales de César n'en est que plus manichéenne et Pompée apparaît comme un fervent partisan de la République.

Jouissant d'une aura particulière, le *prince* tel que Pompée l'incarne fait l'objet d'une description en tous points positive. Mais le « noble cevetans »⁷² dont le poète fait l'apologie n'est *princeps* ni par onction, ni par nature, ni par lignée : il a été « esleü »⁷³ par le peuple qui l'a distingué parmi d'autres. C'est ce que rappellent les habitants de Mytilène au héros déchu : « tu eres esli / A prince sor li autres »⁷⁴, comme l'avait été, en son temps, Marius, après son retour de Libye : « tot le comun de Rome le esli / por consoil e por sir sor tous signori »⁷⁵.

Cette référence à un système électif, trois fois présente dans la *Pharsale*, ne provient pas des *Fet des Romains* qui n'évoquent jamais l'élection des chefs romains. Le Pompée franco-italien apparaît dès lors tout autant comme l'incarnation de la République romaine antique que comme l'image idéale d'un « signore », d'un *prince*, choisi non pour son intérêt personnel mais pour le bien de la cité. Il ne doit sa position de *princeps* qu'à sa charge et non pas à sa personne.

Élu, Pompée est investi d'une mission : se battre, comme son cri de guerre en témoigne, pour « la franchise de Rome »⁷⁶. Dès le début du poème, Cicéron rappelle sans ambiguïté son rôle à Pompée :

« Nous ne t'avons esleü a retor
 Por tuen bien propie, mes seulmant por l'onor
 Dou frans comun. »⁷⁷

De la même façon que le général romain est choisi par la cité, par le « comun de Rome »⁷⁸, il est au service de cette entité abstraite et pourtant supérieure que les penseurs politiques du « Trecento » appellent le « popolo ».

C'est que la thèse populiste et le concept de souveraineté populaire, qui implique la nécessité du consentement citoyen⁷⁹, sont largement répandus en Italie

⁷⁰ *Pharsale*, v. 632.

⁷¹ *Pharsale*, v. 634-636.

⁷² *Pharsale*, v. 378.

⁷³ *Pharsale*, v. 455.

⁷⁴ *Pharsale*, v. 2401-2402.

⁷⁵ *Pharsale*, v. 2631-2632.

⁷⁶ *Pharsale*, v. 874, 1459, 1487...

⁷⁷ *Pharsale*, v. 455-457.

⁷⁸ *Pharsale*, v. 2631.

⁷⁹ Voir à ce sujet J.-H. Burns, *Histoire de la pensée politique médiévale*, p. 334.

du Nord, tant dans les textes⁸⁰ que dans les faits, les cités lombardes s'émancipant de la tutelle de l'empereur dès le XIII^e siècle⁸¹. Le canoniste Hostiensis reconnaît par exemple, sans l'approuver, ni le réprouver :

*Unde et haec iura collegiorum, sive corporum, vigent in civitatibus potissime Lombardiae, quae etsi dominum habent, ipsum tamen non, ut expediret reipublicae, recognoscunt, sicut nec rex Franciae.*⁸²

L'idée d'élection, qui s'accompagne d'une remise en question des principes héréditaires⁸³, est acquise dans les « Comuni » indépendantes. Pour le juriste Bartolus, la souveraineté des cités-républiques s'explique dès lors que l'on admet que la volonté du peuple peut remplacer la volonté d'un supérieur : *civitas sibi princeps est*⁸⁴.

Ainsi, les deux façons d'envisager le pouvoir développées dans la *Pharsale*, qui se répondent et s'opposent symétriquement, rappellent les deux principales conceptions du politique en Italie au XIV^e siècle : l'ambition impériale de César, véhiculée par la légende héroïque du personnage, est réactualisée par Nicolas de Vérone et condamnée face au républicanisme de Pompée qui est plus proche de la doctrine marsilienne de la cité. Comme l'explique D. Ottaviani, pour les théoriciens du « Trecento »

il ne s'agit plus de penser le meilleur régime possible pour tous les hommes mais bien plutôt de faire face, dans l'urgence, au vide politique existant [...]. La puissance impériale semble la seule à pouvoir restaurer la paix, la tranquillité politique, dans une Italie ravagée par les guerres, mais cela ne veut pas dire que le pouvoir de l'Empereur soit le meilleur dans l'absolu. Certes, l'empire est une unité et permet en tant que tel d'apaiser les discordes politiques, mais Marsile n'est pas Dante et pour lui c'est le peuple qui est la source véritable de l'autorité politique et non l'Empereur.⁸⁵

Dès lors, le conflit entre César et Pompée, tel qu'il apparaît dans la *Pharsale* franco-italienne, s'apparente à un conflit idéologique : pour lutter contre la discorde, César

⁸⁰ Voir par exemple, Marsile de Padoue, *Le Défenseur de la paix*, I, 9, 7, et I, 16, p. 94-95 et 99.

⁸¹ Dans *La Prise de Pampelune* de Nicolas de Vérone, épopée carolingienne, les Lombards obtiennent de Charlemagne (v. 339-381) un affranchissement et des libertés qui rappellent celles obtenues lors des pactes de Constance de 1183. Voir à ce sujet C. Lelong, *L'œuvre de Nicolas de Vérone : Intertextualité et création dans la littérature épique franco-italienne du XIV^e siècle*, Paris, Champion, 2012, p. 110-114.

⁸² Hostiensis, *Lectura in V decretalium libros*, ad X, 1, 31, 3, fol. 147^r, cité par J.-H. Burns, *Histoire de la pensée politique médiévale*, p. 443.

⁸³ Au sujet de l'hérédité du pouvoir dans les épopées franco-italiennes, voir C. Lelong, *L'œuvre de Nicolas de Vérone*, p. 296-306 et H. Krauss, *Epica feudale e pubblico borghese*, p. 105-129 et 209-215.

⁸⁴ Bartolus, cité par J.-H. Burns, *Histoire de la pensée politique médiévale*, p. 444.

⁸⁵ D. Ottaviani, « L'intellectuel et le politique : de Dante à Marsile de Padoue », p. 27.

désire être « sire dou mond »⁸⁶ alors que Pompée « per Romeins moroit »⁸⁷. Si César ne déplore jamais les implications morales de la guerre civile qui l'oppose à celui avec qui il était auparavant allié au sein du triumvirat, c'est que cette discorde le sert et lui permet d'assouvir son ambition personnelle. À l'inverse, Pompée est au service du peuple et défend « l'onor de la cité »⁸⁸ en tentant de réduire les conflits et les divisions.

La *Pharsale* de Nicolas de Vérone utilise ainsi la stéréotypie propre au genre épique pour célébrer, à travers la peinture héroïque de Pompée, un type de « contrat social »⁸⁹ défini comme une certaine liberté de s'associer, y compris pour des hommes étrangers les uns aux autres. Cette forme d'État médiéval, envisagé comme œuvre de l'art humain en ce qu'elle ne repose pas sur des liens purement naturels ou héréditaires⁹⁰, s'oppose à une conception du pouvoir impérial longtemps envisagé comme seul garant de la paix universelle⁹¹, et rappelle le gouvernement des villes nord-italiennes du XIV^e siècle. De la même façon que Marsile de Padoue se détache d'une vision idéaliste de l'empire, notamment dans la *prima dictio* du *Defensor Pacis* de 1324⁹², pour concentrer son étude sur la manière dont les peuples se donnent eux-mêmes les gouvernants qui leur conviennent⁹³, Nicolas de Vérone se détache de la figure légendaire et exemplaire de César pour célébrer l'idéal politique simplement humain d'un gouvernement autonome dont le pouvoir n'est plus assujéti à une quelconque transcendance divine, mais provient directement du

⁸⁶ *Pharsale*, v. 1408.

⁸⁷ *Pharsale*, v. 2995.

⁸⁸ *Pharsale*, v. 1490.

⁸⁹ J. Quillet, *Les Clés du pouvoir au Moyen Âge*, Paris, Flammarion, 1972, p. 159.

⁹⁰ J. Quillet distingue ce *pacte social* du simple *naturalisme* qui désigne la tendance à une organisation sociale des hommes liés par des liens purement naturels. Cette idée se retrouve aussi bien chez Marsile de Padoue que, plus tard, chez Nicolas de Cues. Voir *Les Clés du pouvoir au Moyen Âge*, p. 159-164.

⁹¹ Cette vision de l'empire comme garant de la paix universelle, que l'on retrouve chez Dante, dans le *De Monarchia* (I, 2, § 7 et I, 4, § 2), est classique au Moyen Âge depuis la chronique de Sigebert de Gembloux. Au sujet de la *pax universalis* chez Dante, voir T. Ménissier, *L'Idée d'empire dans la pensée politique, historique, juridique et philosophique*, Paris, L'Harmattan-Université Pierre Mendès France, 2006, p. 81-96. Voir également M. Chazan, *L'Empire et l'histoire universelle de Sigebert de Gembloux à Jean de Saint-Victor (XII^e-XIV^e siècles)*, Paris, Champion, 1999, qui évoque cette « vision de l'histoire du monde où la mission de l'empereur est d'établir et de préserver la paix universelle, où l'empire est le garant de la survie du monde », p. 27. (p. 10-30 : l'idée d'empire au Moyen Âge). Rédigée pendant la querelle des Investitures, la chronique de Sigebert de Gembloux est fréquemment reprise entre le XII^e et le XIV^e siècle par les historiens qui rédigent eux-mêmes des chroniques et envisagent tous l'empire romain comme « universel, providentiel et légitime » (p. 440).

⁹² Marsile de Padoue, *Le Défenseur de la paix, prima dictio*, chap. XVI, p. 143-147.

⁹³ Au sujet de cette vision du pouvoir chez Marsile de Padoue, voir D. Ottaviani, « Le pape et l'empereur », *Erytheis*, 3, <http://idt.uab.es/erytheis/numero3/ottaviani.html>, Septembre 2008.

« comun de Rome »⁹⁴ et de son élection. Sans avoir de prétention impériale, Pompée se présente comme *défenseur de la paix*.

Chloé Lelong
CIHAM – Université Lumière Lyon II

⁹⁴ *Pharsale*, v. 2631.